

Metric Protection

Produit de protection à base de ciment, élastique, anti-carbonatation pour le béton.

Conforme à la norme EN 1504-2(C), Metric Protection est un revêtement élastique, monocomposant, thixotrope pour la protection de structures en béton.



1. Thixotrope
2. Certifié EN 1504-2 (C)
3. Pour la protection des éléments fissurés
4. Résistant aux agressions environnementales
5. Imperméable à l'eau
6. Applicable à la machine
7. Finition civile

kerakoll

Domaines d'application

→ Destination d'usage :

- Ragréage de protection et imperméabilisant de structures en béton de n'importe quelle nature et dimension.
- Protection anticarbonatation d'éléments en béton de n'importe quelle nature et dimension.

- Protection d'éléments en béton avec une épaisseur de couverture non appropriée.
- Protection d'éléments en béton en contact sporadique avec de l'eau de mer, des aérosols marins et des sels de dégel.
- Protection élastique de bétons fissurés ou sujets à des déformations.

Mode d'emploi

→ Préparation des supports

Le support doit être parfaitement sec, sans retraits hygrométriques, consistant, sans parties friables ou faciles à enlever, sans traces de produits décoffrants, huiles, graisses ou peintures.

Les méthodes de nettoyage du support les plus adaptées sont le sablage, le grenaillage ou les lavages à l'eau à pression.

En présence de parties détériorées, manquantes ou de nids de gravier, le support doit être préparé de manière appropriée avec un mortier minéral des lignes Geolite ou Metric.

→ Préparation

Préparer Metric Protection en mélangeant la poudre avec la quantité d'eau figurant sur l'emballage (il est conseillé d'utiliser tout le contenu de chaque sac).

La préparation du mélange peut être effectuée au moyen de :

- pompe à gâchage continu adaptée ;
- malaxeur pour mortier ou appareil à fouet vitesse lente.

→ Application

Appliquer Metric Protection avec une spatule ou avec une pompe adaptée pour pulvériser des revêtements de faible épaisseur.

Taloher avec une taloche éponge dès que le mortier a la bonne consistance ; les délais varient en fonction de la température et de l'épaisseur. Prêter une attention particulière à la maturation des surfaces en les humidifiant aux cours des 24 premières heures.

→ Nettoyage

Nettoyer les résidus de Metric Protection des outils et des machines avec de l'eau avant le durcissement du produit.

Certifications et labels



L'emballage, lorsqu'il est correctement vidé, est recyclable jusqu'à 80% en tant que papier selon la méthode ATICELCA® 501.

Cahier des charges

Fourniture et pose d'un produit de protection à base de ciment, élastique, monocomposant, thixotrope, type Metric Protection de Kerakoll, pour le ragréage élastique de protection d'éléments en béton armé et béton précontraint de n'importe quelle forme et dimension, appliqué à la spatule ou à la machine après la préparation adéquate des supports et mouillage à saturation. Disposant du marquage CE, conforme aux exigences de performances requises par la norme EN 1504-2 (C) ; conformément aux principes définis par la norme EN 1504-9.

Données techniques selon Norme de Qualité Kerakoll		
Aspect	poudre	
Masse volumique apparente	≈ 1280 kg/m³	UEAtc
Nature minérale de l'agrégat	silicatée - carbonée cristalline	
Granulométrie	0 – 0,5 mm	EN 12192-1
Conservation	≈ 12 mois à partir de la date de production dans l'emballage d'origine et non ouvert ; craint l'humidité	
Emballage	sac de 25 kg	
Eau de gâchage (pack) / Taux de gâchage (schede)	≈ 4,5 l / 1 sac 25 kg	
Essai d'écoulement du mélange	≈ 80 – 120 mm	EN 13395-1
Masse volumique du mélange	≈ 1570 kg/m³	UNI 7121
pH du mélange	≥ 12,5	
Durée pratique d'utilisation	≥ 1 heure	
Températures d'utilisation	de +5 °C à +35 °C	
Épaisseur minimum	2 mm	
Epaisseur max. par passe	3 mm	
Épaisseur maximum que l'on peut réaliser	6 mm	
Consommation	≈ 1,3 kg/m² par mm d'épaisseur	

Mesure des caractéristiques à une température de +21 °C, 60% H.R. et en absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions de chantier.

Performances			
HIGH-TECH			
Caractéristique de performance	Méthode d'essai	Exigences requises EN 1504-2 (C)	Performance Metric Protection
Perméabilité au CO ₂	EN 1062-6	s _D (CO ₂) > 50 m	s _D (CO ₂) > 50 m
Perméabilité à la vapeur d'eau	EN ISO 7783-2	classe de référence	classe I: SD < 5 m
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau liquide	EN 1062-3	w < 0,1 kg·m ⁻² ·h ^{-0,5}	w < 0,1 kg·m ⁻² ·h ^{-0,5}
Adhérence par traction directe	EN 1542	≥ 0,8 MPa	> 3 MPa
Compatibilité thermique aux cycles de gel-dégel avec immersion dans des sels de déverglaçage	EN 13687-1	≥ 0,8 MPa	> 3 MPa
Permet le pontage de fissures	EN 1062-7	méthode A (statique)	classe A2 > 0,25 mm (-20 °C)
		méthode B (dynamique)	classe B1 (+20 °C)
Diffusion des ions chlorures	UNI 7928	aucune	aucune
Réaction au feu	EN 13501-1	Euroclasse	F

Avertissements

- se conformer aux normes et dispositions locales en vigueur

→ conserver le produit dans un lieu sec et à l'abri de l'exposition directe au soleil

→ travailler à des températures comprises entre +5 °C et +35 °C

→ ne pas ajouter de liants ou d'additifs divers au mélange

→ ne pas appliquer sur des surfaces sales et non compacts

→ ne pas appliquer sur plâtre, métal ou bois
- après l'application, protéger du soleil direct et du vent

→ prêter une attention particulière à la maturation du produit en l'humidifiant au cours des premières 24 heures

→ en cas de besoin, demander la fiche de données de sécurité

→ pour tout ce qui n'est pas prévu, consulter le Kerakoll Worldwide Global Service +39-0536.811.516 – globalservice@kerakoll.com



Les présentes informations ont été mises à jour au mois d'octobre 2023. Elles pourraient être sujettes à des intégrations et/ou des variations dans le temps de la part de KERAKOLL SpA. Pour connaître les éventuelles actualisations, consulter le site www.kerakoll.com. KERAKOLL SpA n'est donc responsable de la validité, de l'actualité et de la mise à jour de ses informations que si elles proviennent directement de son site. La fiche technique repose sur nos dernières connaissances techniques et de mise en œuvre. Toutefois, dans l'impossibilité d'intervenir directement sur les conditions de chantier et sur l'exécution des travaux, elles représentent des indications de caractère général qui n'engagent en aucune façon notre société. Par conséquent, il est conseillé d'effectuer un essai préalable afin de vérifier l'aptitude du produit à l'utilisation prévue.